

ACTION URGENTE
EXTERNE ÉFAL - AU 97 0039 - MDE 13/05/97

Action complémentaire (7) concernant l'AU 266/95 (MDE 13/37/95, 26 novembre 95) et suivantes (MDE 13/03/96, 22 mars 1996 ; MDE 13/20/96, 26 juin ; MDE 13/32/96, 20 août ; MDE 13/37/96, 21 novembre ; MDE 13/03/97, 9 janvier 1997)

"Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

CRAINTE DE TORTURE/PRÉOCCUPATION JURIDIQUE/CRAINTE DE CONDAMNATION À MORT
IRAN Hodjatolislam val musulim Mohammad Taqi Dhakeri

Hodjatolislam Fuad Fujian

Hadi Dhakeri

Hodjatolislam Mohammad Saleh Hedayati

nouveaux noms :

Hodjatolislam val musulim Shyikh Mohammad Amin Ghafoori, 44 ans env.

Hodjatolislam val musulim Sayed Hosssein Fali, 42 ans environ

et plusieurs autres

Londres, le 24 janvier 1997

Amnesty International a appris l'arrestation de plusieurs autres disciples de l'ayatollah uzma Shirazi, parmi lesquels l'hodjatolislam val musulim Shyikh Mohammad Amin Ghafoori et sa femme, interpellés le 14 janvier 1997, ainsi que l'hodjatolislam val musulim Sayed Hosssein Fali, appréhendé le 14 ou le 15 janvier 1997. Selon les informations dont dispose Amnesty International, aucun mandat d'arrêt ne leur a été présenté et aucun motif n'a été donné à leur arrestation. L'Organisation craint qu'ils ne soient torturés.

L'hodjatolislam val musulim Shyikh Mohammad Amin Ghafoori aurait été arrêté dans la rue, en compagnie de sa femme, à Qom. Cet homme serait un dignitaire religieux de renom et publierait des écrits sur des thèmes islamiques. On ignore où le couple a été emmené.

L'hodjatolislam val musulim Sayed Hosssein Fali a lui aussi été interpellé à Qom et emmené vers une destination inconnue. On ne sait pas davantage où il se trouve. Déjà arrêté et incarcéré à plusieurs reprises en raison de ses liens avec l'ayatollah uzma Shirazi, il aurait dû subir une intervention chirurgicale à la suite des sévices qui lui auraient été infligés pendant ses détentions successives. Des informations non confirmées indiquent que ces trois personnes ont été battues lors de leur arrestation.

Amnesty International cherche à obtenir des précisions sur la situation vis-à-vis de la loi de l'hodjatolislam val musulim Shyikh Mohammad Amin Ghafoori, de sa femme et de l'hodjatolislam val musulim Sayed Hosssein Fali, ainsi que sur celle des autres personnes citées plus haut. Elle craint que tous ces détenus ne soient des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement pour avoir eu des contacts avec l'ayatollah uzma Shirazi ou pour l'avoir, pacifiquement, soutenu. Si tel était le cas, ils devraient être remis en liberté immédiatement et sans conditions.

L'Organisation craint que l'hodjatolislam val musulim Shyikh Mohammad Amin Ghafoori et l'hodjatolislam val musulim Sayed Hosssein Fali ne soient torturés ou maltraités, car d'autres disciples de l'ayatollah uzma Shirazi ont été interrogés sous la torture.

ACTION RECOMMANDÉE SUPPLÉMENTAIRE : télégramme/aérogramme/lettre par avion/fax (en français, en anglais ou dans votre propre langue)

- demandez des précisions sur l'endroit où se trouvent l'hodjatolislam val muslimin Shéikh Mohammad Amin Ghafoori et sa femme, ainsi que l'hodjatolislam val muslimin Sayed Hosséin Fali ;
- sollicitez des éclaircissements sur la situation au regard de la loi de tous les détenus, et demandez notamment quelles sont les charges et les preuves retenues contre eux, s'ils font l'objet d'une procédure judiciaire, et s'ils ont été jugés et éventuellement condamnés ;
- demandez instamment qu'ils soient autorisés à recevoir rapidement et régulièrement par la suite la visite de leur famille et des avocats de leur choix, ainsi que celle de médecins indépendants, et qu'ils puissent contester le bien-fondé de leur détention devant une autorité judiciaire ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'ils sont traités avec humanité et qu'ils ne sont ni torturés ni maltraités ;

Si possible,

- insistez également pour qu'une enquête indépendante et approfondie soit rapidement menée sur les accusations selon lesquelles les personnes arrêtées précédemment ont été torturées et celles arrêtées dernièrement ont été battues.

APPELS À

1) Guide spirituel de la République islamique d'Iran
His Excellency Ayatollah Sayed Ali Khamenei
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersektion
Téhéran, République islamique d'Iran
Télégrammes : Ayatollah Khamenei, Tehran, Iran
Formule d'appel : Your Excellency,

2) Président de la République islamique d'Iran
His Excellency Hojjatolislam Ali Akbar Hashemi
Rafsanjani
The Presidency, Palestine Avenue
Azerbaijan Intersektion
Téhéran, République islamique d'Iran
Télégrammes : Président Rafsanjani, Tehran, Iran
Formule d'appel : Your Excellency,

3) Ministre de la Justice
His Excellency Ayatollah Mohammad Yazdi
Ministry of Justice
Park-e Shahr
Téhéran, République islamique d'Iran
Télégrammes : Head of the Judiciary, Tehran, Iran
Fax : 98 21 6465242
Formule d'appel : Your Excellency,

4) Ministre de l'Information
His Excellency Hojjatolislam Ali Fallahian
Ministry of Information
Téhéran, République islamique d'Iran
Télégrammes : Information Minister, Tehran, Iran
Formule d'appel : Your Excellency,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères
His Excellency Dr Ali Akbar Velayati
Ministry of Foreign Affairs
Shéikh Abdolmajid Keshk-e Mesri Avenue
Téhéran, République islamique d'Iran
Fax : 98 21 674790

Président du Comité des droits de l'homme de
l'Assemblée consultative islamique
Iman Khomeini Avenue
Téhéran, République islamique d'Iran

Secrétaire du Comité des droits de l'homme
Mr Hussain Farahi
PO Box 15165-157
Téhéran, République islamique d'Iran

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 7 MARS 1997, VÉRIFIER AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT TOUJOURS
INTERVENIR. MERCI.